



15ème législature

Question N° : 44533	De M. Jean-Luc Warsmann (UDI et Indépendants - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > donations et successions	Tête d'analyse > Droits de succession	Analyse > Droits de succession.
Question publiée au JO le : 01/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les débats en cours en matière de droits de succession. Il souhaite indiquer à M. le ministre qu'à ses yeux la priorité est d'avoir une fiscalité incitant le donateur à sauter une ou deux générations. Cette réforme permettrait de diffuser les héritages à un nombre beaucoup plus important de bénéficiaires qui les recevraient à un âge où ils représentent une opportunité d'accélérer leurs projets personnels ou professionnels. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.